



Reposez-vous sur un réseau de diagnostiqueurs

Diagnostiqueurs certifiés | Des compétences pour un service de qualité



Faisons connaissance Parlons de vous...

- **VOTRE MÉTIER** étendu et varié
- **LA COMPLEXITÉ** du marché actuel
- **VOS CLIENTS** exigeants

Vous êtes un acteur indispensable pour une évolution positive du secteur de l'immobilier. Mais nous sommes conscients qu'il est très difficile d'en avoir la reconnaissance.



Faisons connaissance Parlons d'Activ'expertise...

150

diagnostiqueurs

220

collaborateurs

120

cabinets

Depuis sa création en 2010, ce sont aujourd'hui plus de **150 diagnostiqueurs** présents dans toute la France qui se démarquent sur le marché du diagnostic immobilier.

Nous intervenons au cours de différentes étapes de la vie d'un bien :

- **Vente**
- **Location**
- **Construction**
- **Travaux ou démolition**
- **Rénovation**

en accompagnant à la fois les propriétaires et les professionnels de l'immobilier, agents immobiliers et mandataires



Faisons connaissance

Parlons d'Activ'expertise...

✓ **EXPÉRIENCE**

Activ'Expertise c'est plus de 20 ans d'expérience dans le diagnostic immobilier et l'infiltrométrie et plus d'1 million de diagnostics réalisés

✓ **CERTIFICATIONS**

Chaque diagnostiqueur réalise ses missions sous certifications pour chaque domaine d'intervention. Les rapports incluent systématiquement les attestations de l'opérateur.

✓ **MATÉRIEL**

Les missions sont exécutées avec du matériel de mesure régulièrement contrôlé et des logiciels respectant les normes législatives



Faisons connaissance
Parlons de notre collaboration...



&



POURQUOI CE PARTENARIAT ?

Être votre allié pour optimiser et consolider vos transactions et locations.

NOTRE OBJECTIF COMMUN

La réussite et la satisfaction de Nos clients !



LES DIAGNOSTICS à la prise de mandat

POURQUOI ?

1. Connaître les faiblesses et les forces du bien pour mieux le vendre
2. Prévenir le potentiel acquéreur avant le compromis
3. Eviter une remise en cause de l'accord prévu entre les deux parties et une perte de confiance envers votre client, et l'agent immobilier
4. Eviter le sentiment d'être pris au piège, de signer sous la contrainte



LES DIAGNOSTICS à la prise de mandat

LES CONSÉQUENCES

- L'acquéreur s'attardera avec crainte sur les détails
- Risque de renégociation du prix de vente
- Report de la signature du compromis de vente
- Non garantie de l'exonération des vices cachés
- Complication entre le compromis et l'acte authentique
- Annulation pure et simple de la vente



LES DIAGNOSTICS à la prise de mandat

COMMENT L'EXPLIQUER AU VENDEUR ?

Engager votre client à faire effectuer les diagnostics à la mise en vente de son bien, c'est donner une image professionnelle et vous placer en tant que conseiller dans son projet immobilier

FAIRE L'ENSEMBLE DES DIAGNOSTICS À LA MISE EN VENTE VOUS PERMET DE :

- Prouver la bonne foi du vendeur et sa transparence
- Anticiper les futures objections et rassurer le futur acquéreur
- Eviter les «mauvaises surprises » à la signature du compromis et donc de remettre en question sa décision d'achat



LES DIAG'S* OBLIGATOIRES

| | DPE | AUDIT ÉNERGÉTIQUE | ERP | ÉLECTRICITÉ | GAZ | AMIANTE | PLOMB | LOI CARREZ | LOI BOUTIN | ÉTAT PARASITAIRE/TERMITES |
|----------------------|---|--|-----------------------------|---|---|---|--|--|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Vente | ✓ | ✓ ⁽²⁾ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Location | ✓ | | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ ⁽³⁾ | ✓ | | ✓ | |
| Quels biens ? | Bien clos, couvert et chauffé | Maison individuelle et bien en monopropriété | Bien couvert ou non couvert | Tout logement avec installation > 15 ans | Tout logement avec installation > 15 ans | Permis de construire délivré avant le 1 ^{er} juillet 1997 | Toute habitation construite avant le 1 ^{er} janvier 1949 | Bien en copropriété | Conseillé pour toute mise en location | Bien situé dans une zone sous arrêté |
| Validité | 10 ANS ⁽¹⁾ à renouveler si travaux liés à l'amélioration énergétique | 5 ANS | 6 MOIS | 3 ANS vente 6 ANS location | 3 ANS vente 6 ANS location | 3 ANS si présence d'amiante ⁽⁴⁾ ILLIMITÉE si absence d'amiante ⁽⁵⁾ | 1 AN vente si positif 6 ANS location ILLIMITÉE si absence de plomb ⁽⁶⁾ | ILLIMITÉE jusqu'à de nouveaux travaux | ILLIMITÉE | 6 MOIS |



DIAG'S SELON LES SPÉCIFICITÉS LOCALES



ÉTAT
PARASITAIRE



TERMITES



NUISANCES
SONORES
AÉRIENNES



ASSAINISSEMENT

VENTE

LOCATION

QUELS BIENS ?

VALIDITÉ



Tous les biens
immobiliers

VALIDE
au jour de la
visite



Tous les biens
immobiliers

VALIDE
au jour de la
visite et
utilisable
6 MOIS



Tous les biens
immobiliers

Aucune
indication
réglementaire
de validité



Habitations,
bureaux,
commerces

3 ANS

Pourquoi Activ'expertise ?

5 bonnes raisons de nous choisir

1

ASSURANCE

Nos diagnostics sont couverts par une assurance professionnelle pour vous garantir une protection juridique

2

FORMATION

Nos diagnostiqueurs sont formés de manière continue pour répondre aux évolutions réglementaires et techniques en vigueur

3

QUALITÉ DE SERVICE

Nos missions sont réalisées avec professionnalisme par des opérateurs certifiés, accompagnées de rapports clairs et illustrés

4

RÉSEAU NATIONAL

Avec 125 implantations sur le territoire français et près de 200 collaborateurs pour répondre à vos demandes

5

SERVICE APRÈS DIAG'

Un accompagnement après la remise des rapports : explications des résultats et mise à jour en fin de validité de vos diagnostics

REPOSEZ-VOUS sur notre expertise

DES DIAGNOSTIQUEURS aux compétences multiples



Thermographie



**Accessibilité
Handicapée**



Etudes Thermiques



Incendie



RT 2012



**Calcul Des
Millièmes**



**Amiante Avant
Travaux**



Calcul Du Bbio



Loi Pinel



Etat Des Lieux



Infiltrométrie



Loi Sru



Mérules



Dpe Collectif



**Amiante Avant
Démolition**



Ascenseur



Prêt À Taux Zéro



Radon



Sécurité Piscine



Assainissement



Logement Décent



**Qualité De L'air
Intérieur**



Perméabilité



PPPT



DTG



Amiante



Audit Energétique



Newsletter mensuelle pour suivre l'actualité du diag' immobilier

Recevez chaque mois, la newsletter
Activ'Expertise pour être informé :

- Toute l'actu du diag' immobilier
- Les évènements du réseau
- Du contenu technique pour votre veille du diag'



Inscrivez-vous pour recevoir notre
newsletter dans votre boîte mail !

The screenshot shows a newsletter email with a dark blue header and footer. The main content area is white with blue accents. At the top, there is a circular logo for 'ACTIV'EXPERTISE'. Below it, the main article is titled 'Comprendre le CREP' in bold blue text. The text of the article discusses the 'Constat du Risque d'Exposition au Plomb (CREP)' as a crucial element in real estate, aimed at ensuring the safety of residents from potential lead hazards. A blue button labeled 'En savoir plus' is positioned below the article. To the right of the article is a graphic with the title 'Comprendre LE CREP' and the subtitle 'Enjeux et méthodologies', featuring a blue icon with 'Pb' and another 'ACTIV'EXPERTISE' logo. Below the main content, there is a dark blue section titled 'Retours sur nos réunions régionales 2024' in white text. This section contains a paragraph of text in white, summarizing the regional meetings and expressing gratitude to the participants. The footer of the newsletter features the 'ACTIV'EXPERTISE' logo in white.

NOS OUTILS ACTIV' gratuits & exclusifs

- Tout sur les diagnostics immobiliers
- Professionnalisme pour vos vendeurs
- Rassurant pour vos acquéreurs
- Sérieux apprécié des notaires



FORMATION OBLIGATOIRE | LOI ALUR

Activ'expertise vous forme

Pourquoi faire appel
A VOTRE DIAGNOSTIQUEUR ACTIV' EXPERTISE ?

1 COÛT DE REVIENT à 0€

2 DOSSIER Facilité

- Prise en charge possible par les OPCO
- Prise en charge administrative du dossier par notre centre de formation

3 ACCOMPANEMENT EFFICACE

- Facilité d'organisation et d'adaptabilité
- Votre formateur se déplace en agence
- Une formation dispensée par un professionnel qualifié



Exellens
pôle formation

MODULE N°1

Les diagnostics Immobiliers

MODULE N°2

Les pathologies du bâtiment

ACTIV'EXPERTISE



Merci pour votre attention
Des questions ?
Contactez-nous !



Jonathan WALLET

Diagnostiqueur Immobilier

📞 06 19 95 39 94

🌐 activexpertise-ardennes.fr

✉ j.wallet@activexpertise.fr

📍 2 rue de la promenade
08800 Monthermé

